

Ordre du jour provisoire (annoté)

- 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Rapport du Directeur général**
- 3. Rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif**

Le Conseil sera saisi à l'ouverture de sa session du rapport de la septième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration qui doit se tenir la semaine précédente.

4. Questions techniques et sanitaires

4.1 Changement climatique et santé

Point proposé par un Etat Membre. Le rapport récapitule des données de plus en plus nombreuses qui montrent que le changement climatique menace la sécurité sanitaire. Il décrit le cadre mondial proposé par l'OMS pour protéger la santé des effets du changement climatique. Ce cadre se fonderait sur les fonctions existantes en vue d'améliorer l'état de la santé publique et de réduire la vulnérabilité aux effets futurs du changement climatique.

4.2 Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages

Le document présente le rapport de la réunion intergouvernementale sur la préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages, prévue pour novembre 2007.

4.3 Poliomyélite : dispositif de gestion des risques susceptibles de compromettre l'éradication

Le rapport récapitule les progrès de l'initiative intensifiée pour éradiquer la poliomyélite mesurés par rapport aux nouveaux indicateurs établis lors d'une consultation urgente des partenaires tenue en février 2007. Les priorités en vue d'interrompre la transmission du poliovirus sauvage restant ainsi que les options pour la négociation du cadre international requis pour réduire au maximum les risques de réémergence de la poliomyélite pendant la période qui suivra l'éradication sont également définies.

4.4 Eradication de la dracunculose

Point proposé par un Etat Membre. Le rapport décrit les progrès accomplis vers l'éradication de la dracunculose et dénombre les obstacles restants. Il décrit l'effort supplémentaire qui serait nécessaire pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif dans les trois pays où la charge de morbidité est encore forte et dans les six pays où la charge reste faible.

4.5 Application du Règlement sanitaire international (2005)

Il est rendu compte de l'application du Règlement sanitaire international (2005) et de l'annexe 9 révisée. Un projet de résolution proposant un calendrier pour les rapports futurs sur l'application, le premier examen du fonctionnement du Règlement et le premier bilan de l'application de l'annexe 2 est soumis au Conseil.

4.6 Lutte contre les maladies non transmissibles : mise en oeuvre de la stratégie mondiale

Le rapport présente un projet de plan d'action pour la lutte contre les maladies non transmissibles ainsi que l'a demandé l'Assemblée dans la résolution WHA60.23. Le projet de plan constitue un cadre axé sur l'impact que des activités de l'OMS peuvent avoir au niveau des pays dans les domaines de la sensibilisation, de la planification, du renforcement des capacités, du suivi et de la collaboration.

4.7 Stratégies visant à réduire l'usage nocif de l'alcool

Le rapport récapitule les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet au sein des organes directeurs depuis janvier 2007. Il sera rendu compte séparément au Conseil des résultats d'une consultation informelle prévue pour décembre 2007.

4.8 Santé des migrants

Point proposé par un Etat Membre. Le rapport passe en revue les principaux aspects sanitaires associés aux mouvements de population et définit les principes de base de la santé publique en ce qui concerne les migrants. Il aborde les principaux déterminants de la santé des migrants, les principaux problèmes de santé qui résultent des migrations et les conséquences de la prise en compte de la santé des migrants dans les systèmes de santé nationaux. Les principales politiques et stratégies visant à améliorer la santé des migrants et le rôle de l'OMS dans celles-ci y sont définis. Un projet de résolution sur la question est soumis au Conseil.

4.9 Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : projets de stratégie et de plan d'action mondiaux

Le document présente le rapport de la deuxième session du groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, prévue à Genève en novembre 2007.

4.10 Technologies sanitaires

Le rapport souligne l'importance des partenariats entre le Secrétariat et les Etats Membres sur les technologies sanitaires et leur intégration dans les systèmes de santé. De nouvelles orientations stratégiques porteront essentiellement sur la façon dont le Secrétariat peut mettre en place et renforcer des outils et des services à l'appui des Etats Membres afin d'établir des priorités, de choisir et d'utiliser de manière adéquate les technologies médicales, et en particulier les appareils médicaux. Parmi les activités communes figureront la présélection d'appareils médicaux prioritaires et la gestion de l'information sur les technologies.

4.11 Stratégie mondiale de vaccination

Le rapport récapitule les progrès remarquables accomplis par les programmes de vaccination, et notamment la réduction substantielle de la mortalité par rougeole, les taux de couverture exceptionnellement élevés et l'utilisation accrue des nouveaux vaccins. Il décrit comment des ressources nouvelles, des partenariats efficaces et un engagement national ont facilité la mise en oeuvre du programme et sa réussite, même dans des pays pauvres. Il note que de nouveaux efforts s'imposent encore pour atteindre les buts fixés pour 2010 ou avant dans le document « La vaccination dans le monde : vision et stratégie 2006-2015 », et contribuer par là-même substantiellement à réduire le taux de mortalité des moins de cinq ans.

4.12 Mutilations sexuelles féminines

Le rapport constate la lenteur de la diminution des mutilations sexuelles féminines, pratique qui a de graves conséquences pour la santé des filles et des femmes et qui est une violation de leurs droits fondamentaux. Le rapport décrit les activités du Secrétariat en coopération avec les Etats Membres et présente un projet de résolution qui invite instamment à intensifier l'action et qui se base sur une version révisée d'une déclaration conjointe interinstitutions sur les mutilations sexuelles féminines publiée en 1997.

4.13 Migrations internationales des personnels de santé : un défi pour les systèmes de santé des pays en développement

Depuis 2004, les migrations des personnels de santé ont sensiblement augmenté, devenant plus compliquées et impliquant davantage de pays. En application des résolutions WHA57.19 et WHA58.17, le rapport décrit l'approche globale adoptée par le Secrétariat, notamment en améliorant les informations et les données sur les migrations de personnels de santé, en concevant des solutions politiques novatrices, en mettant en place des interventions internationales efficaces et en sensibilisant davantage au niveau mondial à ces questions.

5. Questions financières

Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière [s'il y a lieu]

6. Questions administratives

6.1 Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

Le rapport, soumis ainsi que l'avait demandé le Conseil exécutif à sa cent vingt et unième session, étudie les options relatives à la rotation géographique pour le poste de Directeur général et passe en revue les incidences juridiques correspondantes.

6.2 Processus de réforme des Nations Unies et rôle de l'OMS dans l'harmonisation des activités opérationnelles de développement dans les pays

Conformément aux dispositions de la résolution WHA58.25, le rapport évalue la contribution de l'OMS à l'application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à la politique concernant les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies dans les pays. Il décrit également les derniers développements relatifs à la participation de l'OMS au processus de réforme du système des Nations Unies.

6.3 Partenariats

Le rapport contient une vue d'ensemble et une évaluation de la nature des divers partenariats et arrangements connexes en matière de santé. Il présente les enseignements tirés de l'expérience, examine l'impact des partenariats sur les pays et les efforts de coordination, et décrit l'interaction entre l'OMS et ces partenariats. Il recense également les principales tendances et les questions à examiner.

6.4 Publications de l'OMS

A sa cent vingt et unième session, le Conseil exécutif a convenu de procéder à un examen plus complet et plus approfondi de la politique des publications de l'OMS. Cet examen a été entrepris et le rapport expose les principales recommandations et mesures projetées.

6.5 Méthode de travail de l'Assemblée de la Santé

Le rapport examine la façon dont le Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé ou du Conseil exécutif pourrait être révisé pour rationaliser et améliorer la méthode de travail de ces organes.

6.6 Rapports des comités du Conseil exécutif

- Comité permanent des Organisations non gouvernementales

Au cours de la session, le Conseil sera saisi du rapport du Comité permanent des Organisations non gouvernementales, qui contient notamment les recommandations du Comité au sujet des demandes d'admission d'organisations aux relations officielles avec l'OMS, l'examen des organisations non gouvernementales en relations officielles provisoires, et l'examen de la collaboration entre l'OMS et un tiers des organisations en relations officielles pendant la période 2005-2007.

- Fondations et distinctions

Le Conseil passera en revue les rapports des comités de sélection des prix à décerner en 2008 par la Fondation commémorative Sasakawa pour la Santé, la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé et la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, et envisagera une proposition de nouveau prix.

6.7 Ordre du jour provisoire de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent vingt-troisième session du Conseil exécutif

Le document contient l'emploi du temps quotidien provisoire de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé.

7. Questions relatives au personnel

7.1 Nomination du Directeur régional pour les Amériques

Le document contient la proposition adressée par le Comité régional au Conseil concernant la nomination du Directeur régional.

7.2 Ressources humaines : rapport annuel

L'aperçu au 31 octobre 2007 du profil de la dotation en personnel de l'Organisation contient notamment des données portant sur la répartition du personnel par sexe, âge et durée de service, la représentation géographique et le renouvellement des effectifs. Le rapport met également en lumière les progrès accomplis dans plusieurs domaines en vue de faciliter la gestion des ressources humaines de l'Organisation. Le rapport annuel arrêté au 31 décembre 2007 sera soumis à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé.

7.3 Rapport de la Commission de la Fonction publique internationale

Le rapport annuel de la Commission de la Fonction publique internationale est soumis au Conseil pour information conformément à l'article 17 du Statut de la Commission. Il récapitule les principaux éléments du rapport de la Commission.

7.4 Confirmation d'amendements au Statut du Personnel et au Règlement du Personnel

Les amendements apportés au Règlement du Personnel par le Directeur général sont soumis au Conseil pour confirmation conformément à l'article 12.2 du Statut du Personnel.

7.5 Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS

8. Questions soumises pour information

8.1 Rapports des organes consultatifs

- Comité consultatif de la Recherche en Santé (CCRS)

Le rapport résume les discussions qui ont eu lieu aux quarante-septième et quarante-huitième sessions du Comité consultatif mondial de la Recherche en Santé et met en lumière les travaux en cours sur une stratégie OMS de recherche en santé et la préparation du Forum ministériel mondial sur la recherche en santé qui doit se tenir à Bamako en novembre 2008.

- Comités d'experts et groupes d'étude

Conformément à l'article 4.23 du Règlement applicable aux tableaux et comités d'experts, le Directeur général soumet au Conseil un rapport relatif aux réunions des comités d'experts et groupes d'étude, y compris un résumé des recommandations contenues dans les rapports des comités d'experts, ainsi que ses propres observations sur leur importance pour les politiques de santé publique et leurs incidences sur les programmes de l'Organisation.

Conformément à l'article 2.2 du Règlement applicable aux tableaux et comités d'experts, l'additif informe le Conseil de la création ou de la suppression de tableaux d'experts et de leur composition en décembre 2007, et contient la liste des réunions des comités d'experts convoqués au cours de l'année.

8.2 Rapports de situation

- A. Lutte contre la trypanosomiase humaine africaine (résolution WHA57.2)
- B. Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux (résolution WHA59.27)
- C. Commerce international et santé (résolution WHA59.26)
- D. La promotion de la santé à l'heure de la mondialisation (résolution WHA60.24)
- E. Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1)
- F. Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux (résolution WHA57.12)
- G. La nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant : rapport de situation biennal (résolution WHA58.32)
- H. Multilinguisme : mise en oeuvre du plan d'action

9. Clôture de la session

Note. Lors de leur consultation avec le Directeur général le 20 septembre 2007, tenue conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les membres du Bureau ont formulé les recommandations suivantes concernant :

1. Le projet d'ordre du jour provisoire transmis aux Etats Membres pour observations le 21 juin 2007 :

- transférer le point 4.3 de l'ordre du jour, Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique, de la section « Questions techniques et sanitaires » à la section « Questions soumises pour information »
- transférer le point 4.7 de l'ordre du jour, Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux, de la section « Questions techniques et sanitaires » à la section « Questions soumises pour information »
- transférer le point 4.10 de l'ordre du jour, La nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant : rapport de situation biennal, de la section « Questions techniques et sanitaires » à la section « Questions soumises pour information ».

2. Points proposés par des Etats Membres conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif :

- renvoyer à la cent vingt-troisième session du Conseil :

VIH/sida et santé mentale

Surveillance de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé

Transplantation d'organes et de tissus humains

- renvoyer à la cent vingt-quatrième session du Conseil :

Soins de santé primaires : les 30 ans de la Déclaration d'Alma-Ata

- renvoyer à une session non précisée du Conseil :

Répartition géographique équitable des membres du Conseil exécutif

Examen des priorités en matière d'allocation de ressources : évolution de la charge de morbidité¹

- inclure dans l'examen du point 4.6 de l'ordre du jour existant, Lutte contre les maladies non transmissibles : mise en oeuvre de la stratégie mondiale :

Diabète : appui à l'application des stratégies nationales

- conserver inchangés les titres de points de l'ordre du jour 4.6, Lutte contre les maladies non transmissibles : mise en oeuvre de la stratégie mondiale, et 4.10, Technologies sanitaires.

= = =

¹ A clarifier avec l'Etat Membre ayant proposé le renvoi et à examiner au titre du point relatif à la mise en oeuvre du plan stratégique à moyen terme 2008-2013.